

ment à son bras. Pour ôter toute excuse aux Saxons, accordons-leur pour un moment, que l'invasion dans la Silesie ne peut point être regardée du Roi comme une hostilité, quoique tout le monde impartial la regardera comme une des plus qualifiées & des plus marquées qu'il y ait jamais eüe. Qu'auront-ils à repliquer sur les incursions que leurs troupes dernièrement levées, ont faites dans la Nouvelle Marche? Faudra-t-il exempter encore cette Province, comme la Silesie, du nombre de celles où les hostilités ne sont pas permises? Ce sera donc le libre caprice des Saxons qui mettra des bornes à la protection que le Roi doit à ses sujets; & des Corps entiers de troupes qui s'assemblent sur diverses frontières & qui y font des incursions, seront considérés comme une Milice amie qui cultive soigneusement les devoirs d'un bon voisinage? Pour ne point arrêter le Lecteur trop long-tems sur cet objet, on le renvoye à la Note, où l'on rapporte le Procès verbal de cette incursion. On passe de même légèrement sur une infinité d'autres insultes que les Saxons ont faites au Roi à différentes reprises, comme violation de territoire par le passage des troupes sans réquisitoriaux, arrêt des recrüs & de Soldats Prussiens, qui revenans de l'Empire, repassoient par la Saxe; intrigues, machinations noires, & ruses illicites, pour commettre le Roi avec ses bons voisins & alliés les Polonois, dont la liberté est, pour ainsi dire, attachée à la fortune du Roi, & à la conservation de la Silesie.

Il sembloit que c'étoit enfin ici le terme de la patience & de la modération du Roi. Mais S. M. ayant compassion d'un peuple voisin & malheu-